

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

ÉTHIQUE

Massé, Raymond
Université Laval, Canada

Date de publication : 2016-09-01

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.009>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

En l'absence d'un consensus élargi, tant chez les philosophes que chez les anthropologues, sur des définitions normatives de l'éthique et de la morale, l'important pour l'anthropologie est de proposer un découpage cohérent et complémentaire des dimensions que recouvrent ces deux concepts. Si l'on définit la morale comme un système de normes et de valeurs auxquels les membres d'une société donnée doivent adhérer pour rendre les comportements compatibles avec les conceptions locales du Bien et du Mal (voire la rubrique Morale), l'éthique constitue plutôt le lieu et le moment d'une réflexion critique sur la moralité de nos gestes individuels et collectifs (Massé 2015). Alors que la morale est concernée par les injonctions « doit » et « ne doit pas » faire, l'éthique se demande « qui suis-je pour dire aux autres ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire » ? Et quels seront les impacts de ces conseils sur ma relation à l'autre ?

L'éthique devient le lieu d'un questionnement sur le bien fondé de ces normes, voire d'un arbitrage effectué par les individus et les collectivités entre les normes proposées par la multiplicité de morales (religieuses, institutionnelles, de sens commun) auxquelles ils sont exposés. L'éthique oriente les conduites, certes, mais non pas par l'imposition d'obligations morales données à l'avance dans des textes religieux ou des normes inscrites dans un sens commun extérieur à l'individu. L'Éthique est ouverte, elle résiste aux enfermements. Elle suppose chez l'individu, une conscience des alternatives, une mise à distance critique pouvant conduire à la dissidence ou à l'acceptation éclairée. En ce sens, elle repose sur la liberté d'analyse et de jugement. Pour une institution publique, elle suppose une discussion ouverte entre les divers groupes d'intérêt concernés. Les résultats de cette délibération seront des valeurs élevées au niveau de principes éthiques à respecter. Ils seront généralement inscrits dans des « codes d'éthique » qui rendent visibles, tant aux personnels, aux clients qu'au public en général, les règles et normes qui en

garantissent la moralité. Ces institutions proclament ainsi la vérité et la rectitude d'une moralité donnée (Zigon 2008).

L'éthique devient ainsi une théorie raisonnée des jugements moraux portant sur le bien et le mal. L'éthique réfère donc à la fois au processus d'analyse raisonnée et aux résultats, toujours fragiles et provisoires, de cette réflexion issue de l'expérience et des situations critiques rencontrées à divers moments de la vie (Zigon 2008). L'importance centrale accordée au raisonnement est toutefois contestée par certains (Pandian et Ali 2010) anthropologues et historiens qui voient, par exemple, l'éthique et les vertus en Asie du Sud comme étant influencées autant par des forces psychiques et affectives que par des dispositions réflexives, délibératives ou rationnelles envers la conduite morale.

Il n'en reste pas moins que l'éthique est cet espace de liberté qui amène l'individu à se questionner sur le bien-fondé de ses choix de vie lorsqu'il se demande « comment dois-je vivre »? L'éthique est donc, le lieu de la liberté, de l'arbitrage et de la pondération des obligations morales. Aucun système de normes et de valeurs morales n'étant en mesure d'éviter que ne surgissent des contradictions et des dilemmes dans les choix moraux, l'éthique suppose un ajustement des choix moraux selon les contextes, les circonstances. Si les morales, en tant que systèmes de normes, constituent des référents relativement stables, le positionnement éthique du sujet, pour sa part, est flexible. Il est susceptible d'ajustements selon les contextes, les étapes de la trajectoire de vie, les pressions de l'entourage ou des divers pouvoirs. Un individu peut perdre temporairement son statut éthique dans la communauté, mais il dispose tout autant de multiples outils pour reconstruire sa légitimité éthique.

Une anthropologie de l'éthique sera donc axée sur l'analyse des modalités d'expression de la liberté du sujet (Laidlaw 2002). Elle s'intéressera aux subjectivités qui se construisent et se reconstruisent tout au long de l'expérience vécue. Elle mettra l'accent sur une analyse des possibilités ouvertes par cette liberté en décrivant de quelle façon elle est exercée dans différents contextes sociaux et différentes traditions culturelles. Bien sûr, cette liberté est limitée et largement influencée par les modèles imposés par sa société et sa culture.

Il faudra toutefois éviter d'opposer éthique et morale sur la base de cette seule liberté, la routinisation de la morale pouvant parfois découler d'un exercice réflexif (Faubion 2011). L'enjeu est moins de déterminer si l'individu, dans telle ou telle société, est libre ou non d'adopter une position morale qui lui est propre (en choisissant parmi les normes morales, dominantes ou subalternes), que d'analyser les multiples modalités d'une incorporation des valeurs morales d'un contexte sociétal à l'autre sans oublier l'influence de l'expérience personnelle.

Le champ de l'éthique est donc concerné par les mécanismes individuels et collectifs d'arbitrage et de règlement des conflits moraux. Or, dans toute société, ces processus d'arbitrage s'inscrivent dans les rapports de pouvoir existant entre les divers groupes d'intérêt qui participent à la discussion. L'éthique est donc le lieu d'une analyse comparée des modèles de résolution de conflit moraux de même que des rapports de pouvoirs économiques, politiques ou religieux qui influent sur la

reproduction (ou la marginalisation) de certaines des valeurs morales. Elle reconnaît que le consentement et le consensus moral sont souvent forcés et qu'ils découlent d'usages sociopolitiques de normes morales.

L'éthique enfin, concerne la recherche de potentielles valeurs morales universelles et d'une éthique partagée. Raymond Firth (1963) suggérait il y longtemps déjà que l'anthropologie devait s'intéresser aux principes généraux qui découleraient de l'étude comparative des diverses morales, bref à ce qui est commun aux conduites morales à travers les cultures. Arthur Kleinman (2006) voit pour sa part dans l'éthique un ensemble de principes moraux qui aspirent à l'application universelle. L'éthique est donc tout autant la recherche de ces dénominateurs communs moraux humanistes que l'étude des multiples façons dont les individus et les collectivités négocient les modalités d'un respect circonstancié et situé de ces principes.

Références

Faubion, J. (2011), *An Anthropology of Ethics*, Cambridge, Cambridge University Press.

<https://doi.org/10.1017/CBO9780511792557>

Firth, R. (1963), *Elements of Social Organization* (1ère éd.), Boston, Beacon Press.

Kleinman, A. (2006), *What Really Matters. Living a Moral Life amidst Uncertainty and Danger*, Oxford et New York, Oxford University Press.

<https://global.oup.com/academic/product/what-really-matters-9780195331325?q=kleinman&lang=en&cc=ch>

Laidlaw, J. (2002), « For an Anthropology of Ethics and Freedom », *Journal of the royal anthropological institute*, 8, p.311-332.

<https://doi.org/10.1111/1467-9655.00110>

Massé, R. (2015), *Anthropologie de la morale et de l'éthique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

<https://doi.org/10.3138/anth.59.2.fbr01>

Pandian, A. et A. Daud (dir.) (2010), *Ethical Life in south Asia*, Indianapolis, Indiana University Press.

Zigon, J. (2008), *Morality. An Anthropological Perspective*, Oxford, New York, Berg Editions.